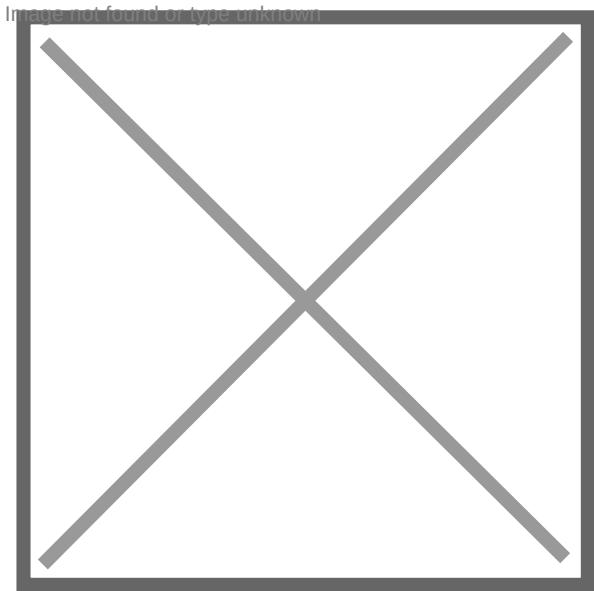




Syndic de copropriété (charge)

Par **poikloi**, le **26/01/2008 à 23:41**

bonjour,

J'ai contacté mon syndic de copropriété et j'ai posé deux questions qui sont les suivantes :

- Quelles sont le détail des charges qui incombe au propriétaire et au locataire ?
- Connaître la régularisation des charges (consommation d'eau), pour pouvoir facturer à mon locataire sortant ? car je dois effectuer un solde de tout compte.

Mais le syndic refuse de répondre ! Et nous conseil de leur donner en gestion pour nous donner ces infos.

On t'il le droit de me refuser ces informations ?

merci pour votre aide